VILLE DE MANA

COMMISSION AMENAGEMENT - REUNION BILAN

Vendredi 5 avril 2019 – 9h/11h

Présents

Elus : M Albéric BENTH, Maire / Mme Maria BOCENO / M Tchoua YA / Mme Marie-Lou PERRIER - Mme Arlène BOURGUIGNON arrivent à la partie PADD
Services techniques et urbanisme : David ERB, Gustave MARCEILLON, Gérard EMILE, Ghislaine COELHO, Timara MINA

Groupement : Mireille RIUS, CEFUAM mandataire
Marie AMIOT, Brigitte VILLAEYS, L'Agence Actions Territoires

Introduction de Monsieur le Maire

La réunion publique d'hier à Charvein a été intéressante.
Monsieur le Maire remercie les services de la commune pour leur implication, et le groupement pour le travail effectué et la disponibilité durant une semaine.

Maria Boceno a demandé un devis aux services pour mettre une borne wifi.
Monsieur le Maire se charge de voir les opérateurs.
Monsieur le Maire fait remonter à ses services la problématique de l'eau potable sur la bâche de Charvein.

Bilan de la semaine et d'étape

Monsieur le Maire donne la parole aux élus présents.

Maria BOCENO :

- Demande si la CCOG a été invitée aux ateliers. Elle regrette leur absence dans toutes les séances de travail.
- Beaucoup apprécié les ateliers, y compris la présence des partenaires et des services de la commune. Côté pratique et convivial.
- Note l'absence de nombreux élus pourtant invités.

Tchoua YA :

- Très intéressant, beaucoup d'idées de réflexion sur le devenir de la commune
- Dommage que les autres élus ne soient pas là pour échanger
- Bien apprécié la journée atelier : beaucoup d'idées, d'orientations
- Regret lors de la réunion publique, seuls les habitants de Charvein étaient là. C'est important que tout le monde soit au courant.

Monsieur le Maire :

- Volonté de laisser s'exprimer librement tous les élus, il explique pourquoi il a choisi d'être aux Ateliers thématiques pour leur démarrage puis à la séance de restitution au cours de laquelle chacun a encore pu s'exprimer.
- Lors de la précédente mandature, le PLU avait été fait très différemment : c'était la DDE de l'époque qui dirigeait. Le PLU ne doit pas être dicté par la DEAL.
- Importance de l'agriculture pour la commune, espaces et diversification. A mettre dans l'axe économique, pas un axe à part entière.
- Il dit avoir apprécié la démarche pédagogique et les propositions faites par l'équipe, tout en laissant les élus décider.
- Il remercie les services pour leur mobilisation dans les Ateliers thématiques et leur investissement.

Gustave MARCEILLON :

- Au niveau de la communication sur la réunion publique : le relais de l'information auprès de la population n'a pas été optimum.
- Absence des autres chefs de service (culture, éducation, ...).

David ERB :

- On échange beaucoup avec la mandataire. Rythme assez soutenu qui permet d'avancer.
- Document en amont pour pouvoir échanger
- Difficulté de collaboration avec les autres services, notamment la communication. Le PLU est très formel et il faut tenir la procédure.
- La CCOG était invitée mardi aux ateliers. Ils avaient répondu qu'un représentant serait présent. Apparemment, ils sont en pleine restructuration.

Monsieur le Maire dit qu'il verra directement avec la CCOG et sa Présidente.

Mireille Rius indique que la réunion de jeudi, ouverte aux organismes, n'était pas une réunion officielle sur le PADD, puisqu'il n'est pas encore écrit. Elle insiste en disant qu'il s'agissait d'une réunion-débat.

Monsieur le Maire rappelle que tous les élus ont été invités et qu'il n'y a pas de problème à avancer avec un petit nombre. Chacun a été informé, peut venir s'il le souhaite et ne pourra pas reprocher que les informations ne leur sont pas transmises.

Mireille Rius conseille de transmettre les informations à tous les élus (tout le conseil municipal), avec tous les comptes rendus signés par le Maire.
Elle conseille d'envoyer avec les derniers compte rendus, la délibération de prescription du PLU qui guide sur les objectifs de la révision et la concertation.

Problème sur le site internet. Mélange PLU / projet de territoire, ce qui brouille l'information. Problème de communication à résoudre.
Pour les élus : faire un « flash info », sous la forme d'entretiens des élus.
Mettre à tous les conseils municipaux un point à l'ordre du jour « état d'avancement du PLU ».
Maria Boceno signale que cela se fait déjà en questions diverses.

Monsieur le Maire dit que cela sera fait de façon systématique.
Il dit que c'est important que la dynamique de travail des élus doit se poursuivre en dehors de la présence du groupement.

Maria Boceno demande pourquoi le PLU n'a pas été lancé en début de mandat. David Erb rappelle que la prescription de mise en révision date d'août 2017, la consultation a pris fin en février 2018 et l'attribution du marché puis l'ordre de service en août 2018.

Point concertation avec le service communication de la mairie – site internet + flash information- en présence de Rémy Aubert

Il faut organiser le site internet.
Si le site internet ne peut pas suivre le rythme, il faut s'en tenir à des informations d'actualités.
Mais le site peut aussi monter en puissance.
Faire mieux apparaitre la rubrique PLU. Distinguer actualités / documents à télécharger.
Le site internet n'est pas géré par la mairie. Faire une réunion avec « net-action » (qui gère le site) / service urbanisme / service communication.
Faire un flash info / paroles d'élus

Le PADD

Sur la base de ce qui a été présenté à la réunion-débat avec les PPA, il s'agit de valider les choix de stratégie.
Le PADD est la pièce maîtresse qui fonde tout le projet de PLU et son évolution après sa mise en vigueur.

Mireille Rius propose aux élus de revenir sur la phase 2 du PLU, concernant le PADD.
Elle interroge chaque élu sur les priorités à intégrer dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Maria Boceno :

- Préserver le **cadre de vie**. Mana est splendide.
- **Services de proximité**, se sentir bien à Mana. Ne pas faire des km pour les services, les choses « simples ». Faire des « micro-villages » entre les grands pôles ou hammeaux ; agricoles ou non.
- **Moteur agricole de la Guyane**
- **Pôle éducatif d'excellence** « haut de gamme » par rapport à SLM : proposer des choses qui n'existent pas ailleurs
- Importance de la jeunesse : développer l'offre éducative pour attirer des populations à Mana.

Marie-Lou Perrier :

- Le **foncier** : il faut pour la population un endroit sûr, où habiter, où ils ne seront pas mis dehors et pour permettre aux gens de se fixer à Mana.
- **Ecotourisme** : à mettre en évidence, se servir de la nature et du cadre naturel pour les projets.

Ya Tchoa :

- La plupart des personnes vivent sous le seuil de pauvreté : axe 1 **économique** industrie, commerce : éradiquer la pauvreté.
- **Education/formation** pour accéder à un **emploi**
- **Habitation** et la propriété

Arlène Bouguignon :
- **Education** / formation (maternelle à l'université)
- **Développement économique** : ouvrier ? porteurs de projet ? comment impulser une dynamique pour accompagner les gens (agriculture, agro-alimentaire), qu'ils soient « acteurs de leur propre développement ». Quel secteur de prédilection ? l'agriculture est intéressante et existante, mais pas seulement (EnR, pêche). Diversification économique
- **Santé** : services à la personne dans les différentes zones de vie. Formation / information
- Point de vigilance : ne pas faire de Mana la ville dortoir de Saint-Laurent.

Monsieur le Maire :
Les priorités :
- **Foncier** qui permettra de faire ce que l'on souhaite : habitat, services, activités
- **Développement économique** : agriculture est le fleuron de la Guyane, pêche, tourisme (mettre en valeur les criques : accès contrôlé par l'ONF), EnR (commune à énergie positive)
- Développer l'éducation en fonction de ces projets. **Adapter la formation aux énergies renouvelables par exemple.**
- Pas contre la « mise sous cloche », mais « bien vivre à l'intérieur de la cloche ».

- Thème global « social » pour éradiquer la pauvreté (foncier, activités, accès au service, formation).
- Environnement au service du développement et du cadre de vie et associé au développement économique. La biodiversité comme vecteur de projet.

On nous dit qu'il ne faut pas toucher au fleuve (idée de dynamiter quelques sauts, refusée par l'Etat) alors que les enfants prennent les pirogues pour aller à l'école.
- Education à l'environnement ? oui. Recherche faite à la Trinité, mais cela n'est pas relayé sur Mana.

Mireille Rius propose l'idée d'un lycée (évoqué en ateliers thématiques) sur les formations liées aux sciences de la vie et de la terre préparant aux métiers liés à l'environnement.
Les élus semblent intéressés.

Débat :
- Difficulté avec les chiffres de population de l'INSEE, données légales alors que l'on sait le poids des illégaux.
- Maîtrise du foncier par la collectivité

La commune a du foncier, mais pas forcément suffisant et/ou mal positionné.
Déterminer la stratégie foncière.
- Organiser « les assises du foncier de l'Ouest Guyanais » ? lancé par Mana et relayer par la CCOG. Bonne idée, mais comment guider, s'organiser. Se mettre

d'abord d'accord à l'échelle de Mana, sur la base du PADD du PLU, d'ici juin (après attention à la période pré-électorale).

Suite des études PLU sur la phase 2

- Mireille Rius demande un assouplissement dans le rendu de la phase 2 qui comprend PADD + OAP, dans la mesure où les secteurs proposés en réunion PPA n'ont pas été débattues.
  Proposition de finaliser les OAP avec le zonage.
  Des propositions d'OAP seront faites en fin de phase 2 et seront validées avec le découpage en zones et le règlement écrit (Phase 3).

- Laisser avancer l'AVAP pour clarifier si OAP ou pas et laquelle ?
  Une seule offre sur l'AVAP : voir si elle est de bonne qualité pour attribuer le marché. Monsieur le Maire dit qu'il est important que le PLU avance aussi sur le bourg.

Monsieur le Maire remercie les participants et propose de poursuivre sur la mission Projet de territoire.

Mairie de Mana
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Urbanisme

Alberic BENTH